



MAIRIE
DE
COUPIAC
12550

05 65 99 77 38
mairie.coupiac@orange.fr

Compte rendu Réunion du Conseil Municipal Séance du 28 septembre 2021

Etaient présents : Jean Claude SOUYRIS, Nicole BATAILLET-HEULLY, Pascale BERGER, Ginette CADAS PEREZ, Marcel DALICHOUX, Delphine ONCINO, Marcelle OSBORNE, Elian SAYSSET, Martine VERACHTERT.

Pouvoir : Jean Claude CONDOMINES à Jean Claude SOUYRIS

Absent : Alain CAREL

Secrétaire de séance : Marcelle OSBORNE

Monsieur le Maire débute la séance par l'annonce des heureux évènements de la commune, en effet l'arrivée de Maylonne le 31 août, fils d'un agent de la commune, et de la petite Elaïa, également née le 31 août, petite fille du conseiller municipal Jean Claude CONDOMINES,

1. Compte rendu de la dernière réunion

Le compte rendu du 15 juillet 2021 est approuvé par 7 membres du conseil municipal.

Le compte rendu stipulait que l'inauguration des nouveaux locaux de la commune serait programmée pour le 25 septembre, Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que le contexte sanitaire ne permet pas cette manifestation et annonce qu'il reporte l'évènement si la situation le permet.

2. Ordre du jour

- **Délibération 1: Achat parcelle AB 82 à Mme BERTRAND**

Monsieur le Maire rappelle que par la délibération du conseil municipal le 8 février 2021, délibération N° 20210208_DL03, le conseil municipal autorise l'achat de la parcelle AB 82 de 177 m², il convient de régulariser l'acte de vente.

Monsieur Le Maire détaille au conseil municipal les raisons de l'achat de la parcelle AB 82 appartenant à Mme. BERTRAND Marie Jeanne, situé au 25 avenue Raymond Bel dont le but est l'aménagement d'un espace public en zone de stationnement.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de régulariser l'achat de ce terrain au prix de 1770 € afin d'aménager cette zone de stationnement et de prendre en charge les frais d'achat.

- Voté à l'unanimité des membres présents.

- **Délibération 2 : Décision modificative N° 2**

Le supplément pour la mise en valeur de l'éclairage du château s'élève à 3330 €, Monsieur le Maire propose une décision modificative comme suit :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 2313-50 : EXTENSION ECOLE COUPIAC	3 400.00 €	
D 2315-25 : chateau 2ieme tranche		3 400.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	3 400.00 €	3 400.00 €

- Voté à l'unanimité des membres présents.

- Délibération 3 : Emprunt à contracter auprès du Crédit Agricole

Monsieur le Maire rappelle que suite à la décision modificative N°1 en date du 15 juin 2021 par délibération N° 20210615_DL01, il convient de contracter un prêt de 30 000 € pour l'achat du tracteur sur une durée de 5 ans.

Le conseil municipal après avoir entendu l'exposé du maire et après échange de vues, décide par 10 voix dont 1 pouvoir, de contracter cet emprunt.

-Délibération non prise ce jour : Décision modificative budget assainissement

Monsieur le Maire rappelle aux élus qu'actuellement, la station d'épuration connaît des dysfonctionnements. Différentes actions sont en cours en collaboration avec l'entreprise ACEVIA, également des demandes de devis. Monsieur Le Maire a saisi le service départemental d'Aveyron Ingénierie pour nous aider à résoudre cet état de fait dû à une augmentation certaine des effluents chargés de l'entreprise. Des actions conjointes ont déjà été engagées et se poursuivent afin d'améliorer les traitements et le rejet des eaux usées.

3. Questions diverses

-Travaux :

- **Travaux presbytère** : rénovation du toit en lauze, enlèvement de la mousse, reprise à neuf du faîtage et des chenaux sud ; suppression de la cheminée côté parking, résidence Albert Sirgue

- **Travaux appartement** : remplacement de 2 fenêtres de toit à l'appartement situé au niveau de la Poste

- **Tennis Club** : le président de l'association M. Cluzel démissionne, il conviendra désormais de prévoir un règlement pour l'utilisation du terrain de tennis.

- **Associations** : une rencontre est prévue le 23 octobre à 18 :00 à la salle du Telon avec les associations afin de débiter l'élaboration du bulletin municipal.

- Réunions programmées :

- **Projet territoire** : Réunion de travail le mardi 5 octobre de 13h30 à 15h à la salle du Caveau à Saint-Affrique.

Le Président de la communauté de communes souhaite engager avec les élus et les services de l'intercommunalité et des communes, les acteurs locaux et les acteurs institutionnels, un travail de diagnostic et de définition des enjeux et des actions publiques à créer, maintenir, développer ou à revoir pendant les années à venir.

L'objectif est de permettre de cerner les enjeux et la finalité de l'élaboration d'un projet de territoire, d'imaginer le panel des questions qui se posent et de pressentir l'expertise que votre service apportera à l'édifice.

Des membres du conseil participeront à cette réunion.

- **Accueil des nouveaux arrivants** : Comment accueillir de nouveaux arrivants sur le territoire des Grands Causses ? Le thème majeur « L'attractivité du territoire, un enjeu majeur pour la vitalité de nos campagnes », une journée de concertation avec le PNRGC à Montlaur le 21 octobre

- **Compte rendu commission « Bien Vivre à Coupiac »** : En collaboration avec l'agent de la commune, la commission a choisi les plantes parmi le listing proposé par la Pépinière Départementale. Concernant les plantes fleuries, le code couleur retenu est le rouge et jaune. Une réunion publique est prévue le vendredi 15 octobre à 20 h 30

Il est envisagé de demander de l'aide à des bénévoles pour embellir les vitrines vides et les rendre plus vivante.

Également, il est prévu de reprendre contact avec la communauté de communes pour faire le point sur l'avancée d'une boîte à livres.

- **Handball** : une nouvelle activité AFR est proposée pour les enfants du primaire, animé par Fabrice DUBOST, le vendredi soir à la salle multi activités.

- **Octobre Rose** : avec l'aide du Pôle Santé du Réquistanais-7Vallons, une animation modeste va être mise en place pour cet évènement annuel. Des parapluies roses seront installés au niveau de la Maison de Santé.

- **Ecole des Vallons** :

- **Cantine** : cet été, avec l'aide des agents, la cuisine de l'école a été équipée entièrement, afin de pouvoir recevoir les plats de la cuisine centrale des Terres Rouges et assurer une remise en température dans les règles strictes des normes d'hygiène. 1^{ère} réunion pour une commission avec les Terres Rouges le 07 octobre.

Par ailleurs, cette nouvelle organisation a engendré la création d'un nouvel emploi, le nouvel agent est un habitant de la commune, recruté via un PEC, Parcours emploi compétence, contrat aidé à hauteur de 80%. Il nécessite de mettre en place un parcours de formation, présenté et validé par Cap Emploi.

- **Effectif** : 29 élèves sont inscrits en ce début d'année au sein du RPI, à venir courant janvier 2022, 2 nouvelles inscriptions de TPS.

- **Urbanisme** : afin de régulariser une construction de véranda sur la parcelle AB 469, propriété de la commune, par les propriétaires de la parcelle AB 433, située avenue Raymond Bel, le maire leur propose d'acquérir la partie supérieure comprenant la véranda du terrain AB469, au prix de 15 € le m² et de prendre à leur charge les frais de notaire.

Fin de séance 23h30